

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 6 juillet 2023**

D02_060723

L'an deux mil vingt-trois, le six juillet à quinze heures trente, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans les salles de séminaire de l'IMAG, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Point à l'ordre du jour : Approbation des modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires

Président de séance : David DECHENAUD

Membres présents : Benjamin CROSS, Raphaële GERMI, Jean BRETON, Gwenaël DELAVAL, Cédric LAURENT.

Membres représentés : Fabienne HANS (procuration à Jean BRETON), Chloë SALLES (procuration à Gwenaël DELAVAL), Marie-Carmen MOLINA (procuration à Cédric LAURENT).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Vu l'article 79 des statuts de l'Université Grenoble Alpes,

Vu les conditions de quorum non réunies lors de la séance du 29 juin 2023 et la nouvelle convocation de la commission le 6 juillet 2023,

Les modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	45
Membres présents (dont président de séance)	6
Membres représentés	3
Nombre de votants	9
Voix favorables	9
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, les modalités de contrôle des connaissances des enseignements transversaux à choix interdisciplinaires.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 10 juillet 2023

Le Vice-président chargé de la formation

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dechenaud', with a stylized flourish at the end.

David DECHENAUD

Publié le : 12/07/2023

Transmis au Rectorat le : 12/07/2023

**ANNEXES DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D02_060723**

SERVICE DES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX							Date approbation CFVU : 29/06/2023 N° de version dans l'accréditation : Formation Initiale/Formation Continue Présentiel En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées																						
Intitulé de l'UE(Le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Code Apogée	SEMESTRE	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient(1) + (2)	Modalité choisie (Cf. annexe)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES								NOMBRE D'HEURES							Règle du Max							
							1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	TP	TD/TP	CM/TD	CM/TP	Distanciel	OUI	NON				
							Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Evaluation Terminale (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %													
Affûter ses neurones	UCW0L101 UCW0M200	S1		ETC		1	2	O/Dossier/E						Dossier		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				24									
Anthropocène et limites planétaires <i>En partenariat avec Design Factory Grenoble</i>	UCW0L210	S1	S2	ETC		1	5			E	4h					QCM en ligne		1		24						X			
Archéométrie	UCW0L103 UCW0M253	S1		ETC		1	3			E/Assiduité	1h					E ou O	1h ou 10mn	1	18										
Avenir : faire son bilan	UCW0L153	S1	S2	ETC		1	1	Dossier/O/Assiduité						E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				18									
Bioéthique	UCW0L104 UCW0M202	S1		ETC		1	3			E/Assiduité	2h	1				O	15mn	1	18										
Communication publique, information et questions de santé	UCW0L206 UCW0M294	S1		ETC		1	5			E	2h					E	2h	1	18										
Construire son projet entrepreneurial <i>En partenariat avec Design Factory Grenoble</i>	UCW0L186 UCW0M277		S2	ETC		1	1*	E/O/Assiduité						O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				18									
Créativité et innovation	UCW0L107	S1	S2	ETC		1	2	O/CR						CR/Vidéo		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				24									
Déployer la communication digitale d'une association	UCW0L216 UCW0M327	S1		ETC		1	2	CR/O						CR/Vidéo		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				24									
Détention et formation	UCW0L187 UCW0M278	S1		ETC		1	1	Dossier écrit/Assiduité						Dossier		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				24									
Détention et journal	UCW0L198 UCW0M287		S2	ETC		1	1	Dossier écrit/Assiduité						Dossier		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				24									
Devenir enseignant.e	UCW0L231		S2	ETC		1	1	O/Ecrit 45mn						O		Session de rattrapage intégrée à la Session 2							18						
Écriture créative au service des marges "sans voix" précarités silencieuses, singularités invisibles	UCW0L199 UCW0M288	S1		ETC		1	1	E/Assiduité						Dossier		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				24									
Écriture d'invention et projet créatif	UCW0L232	S1	S2	ETC		1	2	Oral / Recueil						Dossier		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				24									
Egalite Femmes _Hommes... Enjeux, défis et questionnement du "genre" aujourd'hui	UCW0L149 UCW0M259	S1	S2	ETC		1	1	Dossier/O/Assiduité						Dossier		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				24									
Engagement associatif et syndical	UCWAL112 UCWAM112 UCWBL112 UCWBM112	S1	S2	ETC		1	5			O/Support vidéo		1				E	2h	1											
Environnement et santé	UCW0L113		S2	ETC		1	4			E/O/QCM						E ou O		1	13	3h						X			
Etoiles et planètes	UCW0L116	S1	S2	ETC		1	3			E/Assiduité	2h					E	2h	1	18										
Être citoyen(ne) au quotidien	UCW0L233 UCW0M317		S2	ETC		1	5			E	2h					E	2h	1		18									
FabLabJamSession dans l'Anthropocène <i>En partenariat avec Design Factory Grenoble</i>	UCW0L215 UCW0M303		S2	ETC		1	1*	E/évaluation produit/O						O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1							18						
Femmes dans la littérature de l'Antiquité	UCW0L209 UCW0M297		S2	ETC		1	1	E/QCM (30mn)						Devoir maison		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				24									
Football et sociétés : regard sociologique et historique	UCW0L225 UCW0M306		S2	ETC		1	5			E	2h					E	2h	1	18										
Hack ton campus <i>En partenariat avec Design Factory Grenoble</i>	UCW0L188 UCW0M279	S1	S2	ETC		1	1*	E/O/Assiduité						DM		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22									
Histoire de l'optique géométrique	UCW0L223 UCW0M328	S1		ETC		1	1	E/ Assiduité						E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			18										
Histoire de l'optique ondulatoire	UCW0L224 UCW0M311		S2	ETC		1	1	E/ Assiduité						E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			18										
Histoire des droits de l'homme	UCW0L163 UCW0M262		S2	ETC		1	5			QCM ou Devoir	2h					QCM ou Devoir	2h	1	18										
Histoire des sciences	UCW0L229 UCW0M325	S1		ETC		1	3			E/Assiduité	2h					O	15mn	1	18										
L'Homme préhistorique	UCW0L125 UCW0M255		S2	ETC		1	3			E/Assiduité	1h					E ou O	1h ou 10mn	1	18										
Information et Communication dans les sociétés contemporaines	UCW0L158 UCW0M315		S2	ETC		1	2	QCM + note de synthèse + fiche thématique						CR		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				24						X			
Initiation à la poésie et à la prose amoureuse arabes médiévales	UCW0L234 UCW0M318		S2	ETC		1	1	E/O/Assiduité						E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22									

Initiation aux conventions citoyennes (Ex Dispositifs participatifs : animer une convention citoyenne) En partenariat avec Design Factory Grenoble	UCW0L217 UCW0M305		S2	ETC		1	1	CR et Oral/Capsule Vidéo					CR et Oral/Capsule Vidéo		Session de rattrapage intégrée à la Session 1					22								
Internet : culture et communication	UCW0L130	S1	S2	ETC		1	1	E/Assiduité					O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22									
Introduction à la didactique des langues	UCW0L235 UCW0M319		S2	ETC		1	1	O/Assiduité/Projet					O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				18									
Jeux combinatoires et raisonnements mathématiques	UCW0L131	S1	S2	ETC		1	1	O/Dossier écrit / Assiduité					O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22									
L'architecture : un langage pour décrire la complexité du Monde au travers de l'action	UCW0L236 UCW0M320		S2	ETC		1	1	O/Dossier					O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			18										
La connaissance du handicap au quotidien	UCW0L237 UCW0M321	S1		ETC		1	5			E	1h	1			E	1h	1	18										
La Paix, moteur d'Education, d'Action, de Communication et d'Engagement	UCW0L226 UCW0M329	S1	S2	ETC		1	2	O/Poster					O		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22									
Le réseau culturel français/ francophone à l'étranger	UCW0L238 UCW0M322	S1		ETC		1	3			O /Rapport	20mn	1			E	2h	1			22								
Les "laïcités" dans les mondes arabes et musulmans : Problématiques et enjeux sociétaux	UCW0L239 UCW0M323		S2	ETC		1	5			E	1h30	1			E	1h30	1	18										
Les médias des origines à aujourd'hui, mutations et enjeux sociaux (Ex Des médias à l'internet, socio-histoire de la communication)	UCW0L159		S2	ETC		1	5			E	1h30	1			E	1h30	1	18										
Les risques naturels en montagne	UCW0L136 UCW0M214	S1		ETC		1	3			Dossier / O / Assiduité	20mn	1			Dossier / O	20mn	1	18										
Linguistique Française - syntaxe et discours	UCW0L139	S1		ETC		1	2	E/O					Dossier		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				24									
L'Univers	UCW0L140	S1	S2	ETC		1	5			QCM	30mn				QCM	30mn	1	18										
Médias et questions internationales	UCW0L160 UCW0M316	S1		ETC		1	5			E	1h30	1			E	1h30	1	18										
Mieux comprendre les médias d'information au 20 XX siècle (ex Regards sur les médias et ex Analyser les messages médiatiques)	UCW0L240 UCW0M314		S2	ETC		1	2	2 devoirs maison					E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			18										
Migrations, immigrations et étrangers en France	UCW0L190 UCW0M281		S2	ETC		1	5			QCM ou Devoir	2h				QCM ou Devoir	2h	1	18										
Mobilités sociétales : un voyage créatif En partenariat avec Design Factory Grenoble	UCW0L200 UCW0M289		S2	ETC		1	1*	Rapport / O /Assiduité					Rapport		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				24									
Naissance du médicament	UCW0L142	S1	S2	ETC		1	5			E	2h	1			E	2h	1	18										
Parole et cerveau	UCW0L192	S1		ETC		1	2	E/Compte rendu					Dossier		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				24									
Penser la crise ecologique	UCW0L201	S1	S2	ETC		1	5			QCM	30mn	1			QCM	30mn	1	18										
Phonétique phonologie : Acquisition de la prononciation d'une langue étrangère	UCW0L193		S2	ETC		1	1	E/DM/Assiduité					E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				18									
Politique et planification linguistique: enjeux de développement pour les états en francophonie	UCW0L241 UCW0M324		S2	ETC		1	3			O /Rapport	20mn	1			E	2h	1			22								
Préparer sa candidature CV lettre entretien	UCW0L152 UCW0M252	S1	S2	ETC		1	1	E/O/Assiduité					E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				18									
Réflexion sur les sciences mathématiques, physiques et biologiques	UCW0L230 UCW0M326	S1		ETC		1	3			E/Assiduité	2h				O	15mn	1	18										
Scandales, censures et controverses artistiques L'art en débat : approche sociales, historique et juridique	UCW0L202 UCW0M290	S1		ETC		1	2	DM					DM		Session de rattrapage intégrée à la Session 1			18										
Sociolinguistique - discours, langue et pouvoir	UCW0L195 UCW0M283		S2	ETC		1	2	DM/QCM					Dossier		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				24									
Surdité et parole multimodale	UCW0L197	S1	S2	ETC		1	1	E/O/Assiduité					Dossier		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				24									
Zététique et auto défense intellectuelle	UCW0L148 UCW0M285	S1	S2	ETC		1	5			Dossier		1			Dossier		1	18										

Conduire un projet numérique professionnel ou de recherche	UCW0L242	S1		ETC		1	5			Dossier projet		1			Dossier projet		1		18								
Culture scientifique	UCW0L243	S1	S2	ETC		1	5			Oral / Poster	15mn	1			Oral / Poster	15mn	1	18									
Eloquence et rhétorique	UCW0L244		S2	ETC		1	2	Oral					Oral		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				18								
Ouverture culturelle	UCW0L245	S1		ETC		1	1	E					E		Session de rattrapage intégrée à la Session 1				22								
Robotique	UCW0L246	S1		ETC		1	5			E	1h	1			E	1h	1			18							

Légende :

	ETC 2022-2023 renouvelés
	ETC en partenariat avec Design Factory Grenoble
	ETC créés en 2023-2024

Commentaires :

Le nombre d'ECTS est fixé par les composantes en fonction du RDE

* ETC ayant un format nécessitant une règle d'assiduité adaptée et n'autorisant pas d'absence

CONTRÔLE CONTINU INTEGRAL :

2 modalités possibles

Organisation des épreuves par l'enseignant - Session de rattrapage intégrée à la session 1

Modalité 1 - Contrôle de l'assiduité

Nature de l'épreuve	Règles d'assiduité aux enseignements	Règles d'assiduité aux examens	NOTE FINALE	Session de rattrapage intégrée à la session 1
3 notes minimum : 1 note d'assiduité aux enseignements 2 notes de CC minimum (écrit, oral, compte-rendu de projet...) <i>Organisation des CC par l'enseignant</i>	2 absences injustifiées sont autorisées A partir de la 3ème absence injustifiée : note d'assiduité = 0 Si absence justifiée* = la note d'assiduité n'est pas impactée	Si absence injustifiée à au moins un des deux CC alors l'étudiant est défaillant : note = ABI (seul le jury, souverain, peut apprécier la nature de l'absence et remplacer une défaillance par une note égale à zéro) Si absence justifiée*, une épreuve de rattrapage est proposée dans la mesure du possible. Dans le cas contraire l'enseignant affecte un 0 à l'épreuve de CC.	Transmission d'une seule note au SET (Moyenne des 3 notes) Si une note de CC sur les deux = ABI alors la note finale = ABI 1 note ABI entraîne un résultat DEF (défaillant) L'étudiant peut se présenter à la session de rattrapage	Elle est organisée lors du dernier créneau horaire de l'enseignement <i>Session de rattrapage organisée par l'enseignant</i> Un étudiant ayant obtenu 1 note <10 à la moyenne des 3 notes peut se présenter à la session de rattrapage Cette nouvelle note remplace la plus mauvaise note obtenue en CC pour le recalcul de la moyenne

Modalité 2 - Pas de contrôle de l'assiduité

Nature de l'épreuve	Règles d'assiduité aux enseignements	Règles d'assiduité aux examens	NOTE FINALE	Session de rattrapage intégrée à la session 1
2 notes de CC minimum (écrit, oral, projet...) <i>Organisation des CC par l'enseignant</i>	NEANT	Si absence injustifiée à au moins un des deux CC alors l'étudiant est défaillant : note = ABI (seul le jury, souverain, peut apprécier la nature de l'absence et remplacer une défaillance par une note égale à zéro) Si absence justifiée*, une épreuve de rattrapage est proposée dans la mesure du possible. Dans le cas contraire l'enseignant affecte un 0 à l'épreuve de CC.	Transmission d'une seule note au SET (Moyenne des 2 notes) Si une note de CC sur les deux = ABI alors la note finale = ABI 1 note ABI entraîne un résultat DEF (défaillant) L'étudiant peut se présenter à la session de rattrapage	Elle est organisée lors du dernier créneau horaire de l'enseignement <i>Session de rattrapage organisée par l'enseignant</i> Un étudiant ayant obtenu 1 note <10 à la moyenne des 2 notes peut se présenter à la session de rattrapage Cette nouvelle note remplace la plus mauvaise note obtenue en CC pour le recalcul de la moyenne

EVALUATION TERMINALE
3 modalités possibles

Modalité 3 - Contrôle de l'assiduité

Nature de l'épreuve	Règles d'assiduité aux enseignements	Règles d'assiduité aux examens	Calcul note finale
1 note d'assiduité aux enseignements et 1 note d'évaluation terminale (écrit, oral, compte-rendu de projet...) <i>Organisation de l'évaluation par le SET</i>	2 absences injustifiées sont autorisées <u>A partir de la 3ème :</u> Si absence injustifiée alors la note d'assiduité = 0 Si absence justifiée* = la note d'assiduité n'est pas impactée	Si absence injustifiée alors l'étudiant est défaillant : note = ABI (seul le jury, souverain, peut apprécier la nature de l'absence et remplacer une défaillance par une note égale à zéro) Si absence justifiée* : note = ABJ = 0	Transmission d'une seule note au SET (Moyenne des 2 notes) Si la note d'épreuve terminale = ABI alors la note finale = ABI 1 note ABI entraîne un résultat DEF (défaillant) L'étudiant peut se présenter à la session de rattrapage du mois de Juin <i>Session de rattrapage organisée par le SET</i>

Modalité 4 - Pas de contrôle de l'assiduité

Nature de l'épreuve	Règles d'assiduité aux enseignements	Règles d'assiduité aux examens	NOTE FINALE
1 note de contrôle en cours de semestre (QCM, écrit, oral...) <i>Organisation du contrôle par l'enseignant</i> et 1 note d'évaluation terminale (écrit, oral, compte-rendu de projet...) <i>Organisation de l'évaluation par le SET</i>	NEANT	Si absence injustifiée alors l'étudiant est défaillant : note = ABI (seul le jury, souverain, peut apprécier la nature de l'absence et remplacer une défaillance par une note égale à zéro) Si absence justifiée au contrôle en cours de semestre*, une épreuve de rattrapage est proposée dans la mesure du possible. Dans le cas contraire l'enseignant affecte un 0 à l'épreuve de CCI Si absence justifiée à l'épreuve terminale* : note = ABJ = 0	Transmission d'une seule note au SET (Moyenne des 2 notes) Si une seule des deux notes = ABI alors la note finale = ABI 1 note ABI entraîne un résultat DEF (défaillant) L'étudiant peut se présenter à la session de rattrapage du mois de Juin <i>Session de rattrapage organisée par le SET</i>

Modalité 5 - Pas de contrôle de l'assiduité

Nature de l'épreuve	Règles d'assiduité aux enseignements	Règles d'assiduité aux examens	NOTE FINALE
1 note d'évaluation terminale (écrit, oral, compte-rendu de projet...) <i>Organisation de l'évaluation par le SET</i>	NEANT	Si absence injustifiée alors l'étudiant est défaillant : note = ABI (seul le jury, souverain, peut apprécier la nature de l'absence et remplacer une défaillance par une note égale à zéro) Si absence justifiée* : note = ABJ = 0	Transmission de la note au SET 1 note ABI entraîne un résultat DEF (défaillant) L'étudiant peut se présenter à la session de rattrapage du mois de Juin <i>Session de rattrapage organisée par le SET</i>

* Le document justificatif doit être transmis au SET au plus tard 15 après après la séance

Enseignements Transversaux à Choix Interdisciplinaires

Règles de cadrage

SOMMAIRE

1. ORGANISATION GENERALE
2. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS
3. ORGANISATION DES EXAMENS
 - 3.1 Modalités d'évaluation
 - Contrôle continu intégral
 - Examen terminal
 - 3.2 Nature des épreuves / Règles d'assiduité
 - 3.3 Session de rattrapage
4. CONSULTATION DES COPIES
5. DISPOSITIONS POUR LES PUBLICS SPECIFIQUES

LES TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 30 Juillet 2018 relatif à la licence,
- Arrêté du 25 Avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Arrêté du 30 Juillet 2018 relatif à la licence modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations (CNF) conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
- Code de l'éducation :
 - pour la partie législative, articles L.121-3, L 611-2 à L 611 -8, L 611-11, L 612-1, L 612-2 à L 612-3, L613-1, L 613-2, L 613-3 à L 613-5, L.612-8,
 - pour la partie réglementaire, articles D.123-13, D.123-14, D 611-1 à D 611-6, D 612-32-1 à D 612-32-4, D 613-1 à D 613-6, D.613-17,
- Circulaire du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur,
- Circulaire du 27 décembre 2011 relative à l'organisation des examens et concours l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap,
- Lettre de la Direction de l'Enseignement Supérieur du 03 mars 2006 relative aux jurys d'examens et de concours.

1. ORGANISATION GENERALE

Les Enseignements Transversaux à Choix (ETC) Interdisciplinaires, prévus dans les maquettes d'enseignements, sont semestriels et ne requièrent pas de prérequis.

Au sein d'une offre couvrant des thématiques diversifiées, l'étudiant est amené à faire un choix d'ETC en fonction du positionnement de l'ETC dans la maquette de son parcours (semestre 1 ou semestre 2). Au cours de sa licence et/ou de son master, l'étudiant pourra valider différents ETC.

Tous les ETC sont porteurs d'ECTS.

Le nombre d'ECTS varie en fonction du parcours dont l'ETC dépend.

Pour faciliter le choix de l'étudiant, un forum de présentation des ETC est organisé début Septembre avant la campagne d'inscription du semestre 1. Cette première campagne commence le lendemain du forum et dure 3 semaines. A la suite du forum, l'étudiant devra obligatoirement formuler son choix sur une application web dédiée.

Une seconde campagne d'inscription pour le semestre 2 est organisée en Janvier.

2. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements ont un format de 18 heures CM jusqu'à 24 heures TD.

Concernant les examens :

18h CM + évaluation terminale (+ une session de rattrapage)

24h TD, contrôle continu intégré (+ un dossier à rendre en session de rattrapage)

Les créneaux horaires réservés aux ETC sont :

- Lundi, Mardi et Mercredi : de 17h30 à 19h30
- Jeudi : de 13h30 à 15h30 ou de 15h30 à 17h30

Les activités proposées sont variables : travaux dirigés, travaux pratiques, cours magistraux en passant par des formes plus expérimentales ou participatives.

L'assiduité aux enseignements est obligatoire, cependant le contrôle de l'assiduité est à la discrétion de l'enseignant responsable.

Règles d'assiduité aux enseignements : cf. annexe 1

Une absence d'assiduité est autorisée pour les publics spécifiques (cf. point 5)

3. ORGANISATION DE EXAMENS

Les épreuves doivent être organisées pendant le créneau dédié aux ETC afin d'éviter tout chevauchement avec les sessions d'examens des composantes.

3.1 Modalités d'évaluation

Il existe deux modes d'évaluation possibles : le contrôle continu intégral (2 modalités possibles) ou l'évaluation terminale (3 modalités possibles), cf. tableau annexe 1.

Le mode d'évaluation est défini par le responsable pédagogique en charge de l'ETC.

Toutefois, le contrôle continu intégral sera à privilégier.

Les modalités d'évaluation, fixées par l'enseignant responsable, sont validées annuellement par la Commission Formation et Vie Universitaire en Juin ou en Juillet.

Contrôle continu intégral

Les épreuves sont organisées par l'enseignant, habituellement sur les créneaux horaires de l'ETC.

Ce mode de contrôle prévoit la communication régulière des notes et des résultats à l'étudiant avant la délibération du jury en informant clairement les étudiants du caractère provisoire de ces notes (cf. point 3.3 Session de rattrapage ci-après).

Evaluation terminale

Le Service des Enseignements Transversaux Interdisciplinaires (SETI) se charge de l'organisation à savoir :

- fixe la date des épreuves en accord avec l'enseignant
- transmet l'information aux étudiants
- recrute le personnel de surveillance (au-delà de 40 étudiants)
- fournit les copies d'examen et le kit de surveillance (liste d'émargement, PV, enveloppe ...)

Le SETI ne gère pas l'organisation des heures de passages des épreuves orales.

➤ Sujets d'examen

Les sujets d'examen doivent être rédigés sous format Word et transmis au SETI, au plus tard, une semaine avant l'examen pour deux raisons essentielles :

- pallier un éventuel imprévu le jour de l'examen, absence de l'enseignant par exemple.
- pouvoir assurer correctement la remise des sujets aux étudiants bénéficiant d'un aménagement spécifique par le personnel de surveillance

Reprographie des sujets d'examen :

Pour une prise en charge de la reprographie du sujet par le SETI, un exemplaire du sujet doit être transmis par voie électronique au minimum 15 jours avant le début de l'épreuve.

➤ **Surveillance d'examen**

L'enseignant responsable du sujet doit être présent sur le lieu de l'épreuve.

En cas d'empêchement pour raison de force majeure, l'enseignant est responsable de son remplacement par un autre enseignant du même secteur disciplinaire et doit, dans la mesure du possible, rester joignable. Dans ce cas, il doit en informer le SETI au plus tôt.

Un personnel de surveillance sera présent avec l'enseignant uniquement au-delà de 40 étudiants.

Consignes pour les enseignants qui surveillent leur examen sans l'aide d'un personnel de surveillance :

- récupérer les copies, le brouillon et le kit de surveillance au SETI avant l'épreuve
- arriver dans la salle 30 mn avant le début de l'épreuve afin de prendre connaissance du "kit de surveillance" (procès-verbal, liste d'émargement et liste de notation) et d'installer la salle (distribution de copies et des feuilles de brouillon)
- respecter l'heure de début et l'heure de fin de l'examen
- Ramener l'enveloppe contenant "le kit de surveillance" au SETI (RDC du bâtiment Pierre Mendès France) dès la fin de l'examen.
Une permanence sera assurée.

➤ **Accès aux salles**

Les étudiants ne sont admis à composer que sur présentation de leur carte d'étudiant (ou d'un certificat de scolarité et d'une pièce d'identité avec photo : carte d'identité, passeport, permis de conduire) et après vérification de leur inscription sur la liste d'émargement. Les pièces d'identité numérisées ne seront pas prise en compte.

Un étudiant qui se présente au moment de l'épreuve sans que son nom ne figure sur la liste d'émargement est autorisé à composer sous réserve de vérifier la régularité de son inscription. Il doit obligatoirement signer la liste d'émargement et doit être informé que sa note pourra être prise en compte uniquement si son inscription est régularisée avant la tenue des jurys (faire mention de cet incident sur le procès-verbal de surveillance).

Un étudiant retardataire pourra être accepté :

- Au plus tard 30 minutes après le début de l'épreuve lorsque celle-ci est inférieure ou égale à 3 heures
- Au plus tard 1 heure après le début de l'épreuve lorsque celle-ci dure plus de 3 heures

Aucun temps de composition supplémentaire ne sera accordé à l'étudiant retardataire (la mention du retard et sa justification seront portées au procès-verbal de surveillance).

Aucun étudiant n'est autorisé à sortir avant la fin du délai autorisé aux retardataires (30 minutes ou 1 heure) sauf nécessité absolue (raison médicale).

➤ Anonymat / transmission des copies

A l'Université Grenoble Alpes et conformément à la charte des examens, l'anonymat doit être garanti lors des examens terminaux. En conséquence, aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit apparaître sur les copies.

Après la correction, les copies doivent être transmises au SETI qui assurera la levée de l'anonymat.

La date limite de transmission est fixée en fonction du calendrier des jurys des composantes et garantit ainsi leur bonne organisation. **Cette date doit être impérativement respectée.**

L'ensemble des copies sera transmis au SETI pour archivage.

3.2 Nature des épreuves / règles d'assiduité

Cf. annexe 1

3.3 Session de rattrapage

L'organisation d'une session de rattrapage est obligatoire.

L'épreuve de la session de rattrapage peut être une épreuve écrite, un oral, un compte-rendu de projet... (au choix de l'enseignant en tenant compte du nombre d'étudiants concernés par la session de rattrapage).

Session de rattrapage d'un ETC en évaluation terminale :

Elle est organisée par le SETI et se déroule généralement fin Juin.

Le SETI informera les enseignants sur le nombre d'étudiants concernés par la session de rattrapage.

La note de la session de rattrapage, quelle que soit la note obtenue, remplace la note de session 1.

Session de rattrapage d'un ETC en Contrôle Continu Intégral :

Cette session doit être intégrée à la session 1 sous la forme d'une évaluation supplémentaire (durant la semaine qui suit le dernier créneau d'enseignement).

Ce mode de contrôle prévoit la communication régulière des notes et des résultats à l'étudiant avant la délibération du jury en informant clairement les étudiants du caractère provisoire de ces notes.

La note de la session de rattrapage, quelle qu'elle soit, remplace la plus mauvaise des notes obtenues en contrôle continu intégral.

Rappel - Etudiants concernés par la session de rattrapage :

- Etudiant défaillant à la session 1 (ayant obtenu une ABI : Absence Injustifiée)
- Etudiant ABJ (Absence Justifiée) à l'ETC (note égale à 0) et n'ayant pas obtenu leur semestre ou leur année par compensation
- Etudiant ayant une note à l'ETC inférieure à 10 et n'ayant pas obtenu leur semestre ou leur année par compensation

Etudiants ayant obtenu une note inférieure à 10 et étudiants ABJ : s'ils ont obtenu leur semestre et/ou leur année par compensation, ils ne sont pas autorisés à se présenter à la session de rattrapage sauf si la renonciation à la compensation est prévue dans le RDE.

4. CONSULTATION DES COPIES

La charte des examens de l'UGA prévoit que les copies doivent être communiquées aux étudiants qui le demandent. Ce droit n'est ouvert aux étudiants qu'en ce qui concerne leurs propres copies.

La consultation des copies doit se faire en présence de l'enseignant.

Des permanences de consultation des copies (évaluations terminales) seront organisées pour chaque ETC sur demande de l'étudiant en fonction des dates de réunion des jurys et des disponibilités de chaque enseignant.

Dans le cadre d'un contrôle continu, l'enseignant peut permettre à un étudiant de consulter sa copie directement après la correction en l'informant clairement du caractère provisoire de sa note si la consultation a lieu avant la délibération du jury.

5. DISPOSITIONS POUR LES PUBLICS SPECIFIQUES

Des **aménagements** dans l'organisation et le déroulement des études peuvent être mis en place selon les spécificités de la formation et les possibilités de l'équipe pédagogique pour les publics suivants :

- Etudiants engagés dans plusieurs cursus
- Etudiants en situation de handicap
- Chargés de famille, étudiantes enceintes
- Réserve citoyenne de l'éducation nationale

La mise en œuvre de ces aménagements fait l'objet d'un contrat pédagogique entre l'étudiant et sa composante.

Par conséquent, ce contrat doit s'appliquer également dans le cadre des ETC.